



## Référendum

### Oui ou non, mais votez !

Le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) <sup>(1)</sup> diffuse un communiqué pour exprimer son positionnement vis-à-vis des enjeux du référendum du 29 mai. Le CEAS de la Mayenne est proche de ce point de vue. En effet, les jeunes du MRJC, sans prendre position pour ou contre le traité, appellent les citoyens « à voter et à participer activement à la construction européenne ».

« Pour garantir la paix, précise le MRJC, l'Europe s'est construite initialement sur la base d'accords économiques. Dans une société mondialisée, l'Europe doit aujourd'hui bâtir un vivre-ensemble, porteur d'espérance pour les Européens et pour le reste de l'humanité ». Le MRJC cible trois défis majeurs qui se posent pour les années à venir :

- Poursuivre le projet de paix en Europe et dans le monde.
- Promouvoir un développement durable conjuguant développement économique, justice sociale et respect des écosystèmes, en Europe et dans le monde.
- Construire une Europe politique, par le renforcement des institutions démocratiques européennes,

par une participation accrue des citoyens, par un dialogue constructif entre pays dans l'Europe élargie.

Dès lors, le dimanche 29 mai, les Français étant appelés à voter pour ou contre le traité instituant une constitution pour l'Europe, le MRJC appelle chaque citoyen à se déplacer pour aller voter afin de décider de l'avenir de l'Europe.

Mais, pour le MRJC, la citoyenneté européenne ne s'arrête pas au vote : « **Au-delà du 29 mai 2005, il s'agit de participer à construire l'Europe, en confrontant nos points de vue sur les manières d'asseoir une Europe plus sociale, en facilitant la compréhension mutuelle entre les différentes cultures, en inventant de nouveaux mécanismes de solidarité et de justice sociale à l'échelle européenne et mondiale, en animant le débat citoyen pour continuer de construire l'Europe de demain... C'est à nous, citoyens d'Europe, de voter et de nous impliquer dans la construction européenne pour plus de démocratie, de justice sociale, de paix, de développement durable** »...



## Sécurité routière

### Requiem au bord des routes

Dans *Le Monde* du 7 mai 2005, Marion Van Renterghem s'intéresse à ces « **petits monuments funéraires, édifiés sur les lieux d'un accident mortel** », et qui « **sont de plus en plus nombreux** ».

Sur le bord des routes importantes, précise l'auteure, des alarmes macabres et officielles sont destinées à inciter à plus de prudence, dans le cadre de la prévention contre l'insécurité routière. Elles annoncent que sur telle route ou sur l'ensemble des routes du

département, il y a eu tant de morts l'année précédente, ou bien depuis le début de l'année.

Mais parfois, on aperçoit aussi, poursuit Marion Van Renterghem, de petits monuments païens chargés d'effigies, de textes et de portraits, agrémentés sans

<sup>(1)</sup> – Le MRJC et Culture et Promotion (auquel le CEAS adhère) sont tous les deux membres du CELAVAR (Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale).

cesse par les proches ou les passants intrigués. Ce n'est plus seulement un bouquet de fleurs, sobrement déposé sur le lieu de l'accident.

Une manière singulière de crier contre l'oubli... Pour soi-même, c'est une manière de marquer le lieu où sa vie a basculé, et que tout tend à effacer. Et pour les autres, c'est un signal d'alerte. Ces petits monuments ont un réel effet sur le plan de la répression et de la dissuasion. Rémy Heitz, délégué interministériel à la sécurité routière, souligne que les pouvoirs publics sont « *partagés entre le respect pour ces petits monuments et le fait qu'on ne peut pas tout accepter au bord de la route* ». Rémy Heitz analyse ce phénomène comme touchant à notre civilisation, au culte des morts et pas

seulement à la sécurité routière. Et de constater que le lieu de culte de la personne disparue se déplace du cimetière vers le lieu de la mort.

La prolifération de ces petits monuments, partout dans le monde, intrigue l'anthropologue Pascal Dibie, qui s'intéresse notamment à l'évolution du traitement de la mort : « *Avec ce type d'ex-voto improvisés, on est au-delà du culte de la personne disparue. Il s'agit plus d'un lieu de mémoire destiné à marquer à la fois l'absurdité d'une telle mort et le fait qu'elle ne doit pas rester inutile. C'est l'expression de notre modernité, de la mort causée par la technique, d'une société qui se nomadise* » (les nomades enterrent les leurs sur le lieu même de la mort)...



## Courrier des lecteurs

### On en parle depuis si longtemps...

Concernant le *CEAS-point-com* n° 129 du 20 mai 2005, Alain Pers (Laval), non sans humour, observe que la mise en page accole la rubrique « En bref » et « La pensée hebdomadaire ». Ne croyant pas au hasard, il y voit une volonté du CEAS de rapprocher deux événements qui « *démontrent l'incurie (?), l'irresponsabilité (?), l'incompétence (?)* » de gouvernements successifs, et ce dans plusieurs domaines :

- 1) Le problème du « poids des rumeurs », des « manipulations mentales » et des « rouages de la justice », dont on parle depuis dix, vingt, trente ans, plus encore ?
- 2) Le problème des prisons françaises, dont on parle depuis dix, vingt, trente ans, plus encore ?

Et Alain Pers de suggérer au CEAS de lister de façon exhaustive « *ces problèmes, en particulier dans le domaine des droits de l'Homme et du respect de la personne humaine, qui ont fait l'objet d'un rapport, d'une commission, d'un groupe de travail, depuis dix, vingt, trente ans, plus encore ?* »

La suggestion tombe à pic. Dans un tout autre domaine, voilà que sort un énième rapport sur le problème de la démographie des professionnels de santé. Pensez-vous vraiment qu'il s'attaque au problème de la libre installation des médecins ?



## En bref

Le château de Sainte-Suzanne accueille, jusqu'au 30 juin, une exposition consacrée à sept photographes du Maghreb. Parmi eux, Lazhar Mansouri qui, de 1950 à 1980, fait passer devant son objectif la plupart des habitants du village kabyle d'Aïn Beida, en Algérie. *Le Monde 2*, dans son édition du 21 mai 2005, consacre neuf pages à des reproductions de photographies exposées à Sainte-Suzanne.

### La pensée hebdomadaire

*« Exerçant son droit de critique – qu'on lui accorde sans réserve –, la presse est cependant peu empressée à se critiquer elle-même, et encore moins à supporter que d'autres le fassent ».*

Patrick Champagne, sociologue, Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris,  
« Combats pour les médias », *Le Monde diplomatique* n° 613 d'avril 2005 (p. 2).